



# Hautecour

Commune de Hautecour – 10 place Saint Etienne  
73600 Hautecour

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Révision allégée du PLU de Hautecour

#### Enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Hautecour

En application des dispositions de l'arrêté n° 2025 / 36 de Mme le Maire de Hautecour (Savoie) en date du 18 décembre 2025, le projet de révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Hautecour sera soumis à enquête publique du **LUNDI 26 janvier 2026 à 9h00 au VENDREDI 27 février 2026 à 12h00, soit 32 jours.**

La présente procédure porte sur le secteur de l'ancien centre de loisirs au Planay et divers points du règlement.

Mme Pascaline COUSIN et Mme Sophie BEZAULT ont été désignées respectivement commissaire enquêtrice et commissaire enquêtrice suppléante. La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de Hautecour aux dates suivantes :

- Lundi 26 janvier de 9h00 à 12h00
- Mardi 17 février de 16h00 à 19h00
- Vendredi 27 février de 9h00 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces constituant le projet de révision allégée du PLU, les avis recueillis, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par la commissaire enquêtrice, seront tenus à disposition du public :

- Sur support papier en mairie de Hautecour aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au mercredi de 8h00 à 11h30, le jeudi de 8h00 à 11h30 - 14h00 à 18h00 et le vendredi de 8h00 à 11h30 – 14h00 à 17h00 à l'exception des jours fériés.
- Sur un poste informatique en mairie de Hautecour selon les horaires ci-dessus
- Sur le site internet de la commune : <https://www.hautecour-savoie.fr>

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations :

- Sur le registre d'enquête prévu à cet effet en mairie de Hautecour
- Par courrier, avant la clôture de l'enquête, à l'attention de la commissaire enquêtrice, à l'adresse de la mairie de Hautecour – 10 place Saint Etienne 73600 Hautecour
- Par courriel, à l'adresse : [hautecour73.enquetepublique@gmail.com](mailto:hautecour73.enquetepublique@gmail.com)

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables dans le registre mis à disposition en mairie de Hautecour.

Par délibération en date du 04 avril 2025, le conseil municipal a décidé de soumettre la procédure à une évaluation environnementale. L'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) sur cette évaluation environnementale est dans le dossier mis à disposition du public en Mairie de Hautecour et sur le site internet <https://www.hautecour-savoie.fr>.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public pendant un an en Mairie de Hautecour et en préfecture de la Savoie ainsi que sur le site internet de la commune.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal de Hautecour délibérera, au vu du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice, pour approuver le projet de révision allégée du PLU éventuellement ajusté pour tenir compte des observations et avis émis au cours de celle-ci par les personnes publiques associées.

Toute information peut être demandée auprès de Mme le Maire de Hautecour et toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de celle-ci.